

L'ABONNEMENT

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

AUX ANNONCEURS

Voilà le temps d'annoncer dans le LE CANARD. Depuis sa ré-apparition, il a déjà obtenu une circulation de 10,000 copies : Montréal, 6,000; Québec, 1500; Trois-Rivières, Sorel, Ottawa, etc, 2,500.

Les hommes d'affaires ne pourraient faire mieux que d'annoncer dans LE CANARD.

Le prix pour une annonce de 12 lignes (mesure agate) est de 50 cts par insertion. Pour annonces à long terme, des prix spéciaux sont faits.

A. P. PIGEON,
Administrateur,
1786 Rue Ste-Catherine.

François Corbell,
Gérant des Annonces.



LE CANARD
MONTREAL, 7 AVRIL 1894

L'ANARCHIE A MONTREAL

L'ASSEMBLEE DES BOURGEOIS

DES MILLIONS SERONT DISTRIBUES
DANS LE PEUPLE

L'assemblée au Mechanics' Hall était présidée par l'ex-échevin Stephens, le plus fort contribuable de la cité.

Sur la plateforme on remarquait Sir Donald Smith, MM. Angus, Lord Mountstephen, McEntyre, ainsi qu'une cinquantaine des capitalistes en renom de la métropole.

L'assistance était composée d'environ cinq cents personnes.

Le Conseil Central des Métiers et les délégués des sièges ouvriers occupaient des sièges aux premiers rangs.

Le président en ouvrant la séance dit que les propriétaires de Montréal voulaient le rétablissement de l'ordre à tout prix. Il espérait que des concessions seraient faites tant du côté des anarchistes que du côté des capitalistes. Dans la crise que nous nous trouvons il était préférable de sacrifier des fortunes immenses que d'avoir à déplorer une guerre sanglante entre l'ouvrier et le bourgeois. Un projet d'un compromis suggéré par les anarchistes sera soumis immédiatement à l'assemblée et discuté au mérite.



TYPES DE BOURGEOIS

M. Argus Rodier parla le premier au nom des anarchistes. Il expliqua en peu de mots le caractère du mouvement des prolétaires de Montréal. Ce que ces derniers demandaient, c'était des *better terms* ou un changement dans le *modus vivendi*. Il fallait d'abord que les bourgeois admis-

sent que le mot propriété devait être rayé du dictionnaire. Chacun serait obligé de travailler et recevrait une récompense proportionnée à son labeur.

Le Comité Exécutif des anarchistes ne demande pas aujourd'hui le partage immédiat de la propriété immobilière. Il était urgent de secourir la classe pauvre, et le moyen le plus expéditif était de sortir des banques le numéraire qui y dormait depuis plus de vingt ans. Ce numéraire se compte dans les cinquantaines de million. Le premier partage à faire sera de l'argent comptant en banques. Les dépôts des bourgeois, il va sans dire, devront être partagés avec le reste. Comment devra se faire le partage? C'est un problème difficile à résoudre, mais en y mettant un jeu de bonne volonté des deux côtés il sera facile d'arriver à un arrangement. Je suis d'avis qu'un comité soit nommé par les anarchistes de chaque quartier, avec instruction de s'enquérir du nombre des ouvriers nécessiteux et de la somme d'argent qu'il faudrait déboursier immédiatement pour les soulager.



UN ANARCHISTE QUI VEUT DÉVANCHER LES BOURGEOIS

M. Urbain Lafontaine, dans un langage modéré, a fait valoir les droits qu'avaient les ouvriers pauvres sur une partie des capitaux qui étaient le prix de leur travail. Il ne demande pas une fortune ni des rentes pour les anarchistes, mais du travail et une honnête aisance. Il est d'avis que tout l'argent de nos millionnaires ne devra pas être partagé sur le champ. Il suffira d'un premier versement de quelques millions seulement pour assurer un commencement de bonheur dans les familles.

Jean-Baptiste Gagnepetit abonde dans le même sens que le préopinant. Il ajoute que s'il faut toucher à la propriété foncière, les premiers à s'exécuter devront être les membres de l'association immobilière, une association infâme composée des citoyens les plus rapaces et les plus égoïstes de Montréal.

Le président prend ensuite la parole pour informer les délégués que tous les principaux capitalistes de la ville sont disposés à rendre justice aux anarchistes. Les caissiers des banques de Montréal, des Marchands, et de British North America ont déjà reçu instructions de payer tous les mandats signés par le président et le secrétaire du comité exécutif des anarchistes. Les paiements pourront commencer lundi matin à dix heures.

M. Rodier, au nom de l'exécutif, donna au président un mémoire montrant les différentes sommes qui doivent être distribuées sans délai parmi les unions ouvrières. Le montant n'excède pas un million et demi.

A la demande du Conseil Central des Métiers une somme de \$10,000 est votée par l'assemblée pour les frères Rodier, Lafontaine et Warren. Les bourgeois consentent à donner les sommes suivantes :

\$50,000 à l'Hon. M. Mercier pour aider la cause de l'indépendance.

\$40,000 à M. J. B. Rouiliard, de Boston, pour assurer le succès de sa campagne en faveur de l'annexion, et l'aider à rétablir au Canada ses 13 journaux défunts.

\$10,000 à l'huissier Campeau pour frais de propagande.

\$10,000 à M. L. A. W. Proulx pour ses dépenses comme zéléateur de tous les mouvements patriotiques.

\$5,000 à M. Toussaint Thompson, comme

sténographe officiel des associations socialistes.

Plus \$10,000 pour payer la traite aux bons bougres, le jour de la St Jean-Baptiste.

L'assemblée s'ajourne après un *shake hand* général entre les bourgeois et les anarchistes.



UN ANARCHISTE LISANT "LE CANARD"

SOCIETE DES PEIGNES

Après la lecture et l'adoption des procès-verbaux de la dernière séance, le président dit que le secrétaire doit lire un document intéressant pour la société.

Le secrétaire lit la lettre suivante :

Montréal, 28 Mars 1894.

Au président et aux membres de la Société des Peignes.

Messieurs,
Nous avons l'honneur de vous informer que plusieurs Peignes du quartier Ste-Marie se sont organisés en société et désireraient obtenir une charte de votre belle association. Cette charte devra contenir une clause, les autorisant à occuper pour leurs séances un local sur la rue Amherst. Un des membres est propriétaire d'écuries de louage. Il est disposé à leur prêter son grenier à foin. Il n'exigera aucun loyer. Il n'y aura aucun frais d'éclairage, vu que la lumière viendra d'une lampe électrique érigée sur la rue en face de la salle. La société qui demande sa charte a déjà choisi ses officiers comme suit : Président, Joseph Larnouche ; vice-président, Pierre Baisse-Lumière ; secrétaire correspondant, Jean Nielou, secrétaire archiviste, Omer Boulotte. La société compte plusieurs membres honoraires. Pour vous prouver que nos membres sont d'élite, nous vous citerons un trait. Hier soir avant l'assemblée nous étions tous à la porte de notre salle en attendant l'ouverture de la séance.

En voyant venir le président qui fumait sa pipe à petites touches, P. Caill lui demanda s'il voulait bien lui prêter son fond de pipe pour prendre une chique. Le président y consentit à condition que ce fond de pipe lui serait remis après l'assemblée afin qu'il put le fumer en s'en retournant chez lui.

(Signé) Jean Nielou,
Sec. correspondant.

M. Grippe-Sou.—Je propose qu'une charte soit accordée à la nouvelle société.

Adopté.

M. Rongeliard.—La société de la rue Amherst a eu une idée lumineuse en siégeant dans un fénil. Nous devrions sans retard nommer un sous comité chargé de lui demander s'il y a moyen d'obtenir ce local pour nos séances régulières.

Cette proposition est acceptée par l'assemblée. Le sous comité sera composé de MM. Baisse-la-Piastre et Rongeliard. Ils devront présenter leur rapport à la prochaine séance.

Le comité de la bibliothèque présente ensuite un rapport accusant réception des cadeaux suivants :

"Le Guide de l'Acheteur" (1882) brochure, cadeau de l'éditeur.

"Livre de recettes et Journal de Santé de Lyman" (1894), cadeau du professeur Geo. Tucker. Brochure.

"L'Almanach de la Presse pour 1893" qui a failli être vendu pour de l'argent. Brochure in-8.

"Le Manuel de la Police" (1894) relié en chagrin, cadeau d'un parent du vice-président de la société.

Le rapport est lu et adopté.

Lecture est ensuite faite d'un rapport spécial du Comité Permanent sur les Economies.

Voici quelques extraits du rapport :

"Votre comité a aussi l'honneur de recommander que pendant la saison de la navigation, les Peignes devront apporter le plus d'économie possible aux soins de leur toilette, tout en observant les lois de l'hygiène. Les Peignes qui voudront se dispenser de payer pour des serviettes, des brosses et du savon devront se lever de bon matin, se tenir sur les quais à l'arrivée des bateaux de Québec. Pendant que les voyageurs débarquent il leur sera facile d'avoir accès à la chambre de toilette où ils pourront se débarbouiller, se brosser et se peigner aux dépens de la compagnie. Les Peignes qui résident à proximité des gares pourront monter dans les chars Pullman lorsqu'ils arriveront et faire leur toilette dans les *wash room* sans qu'il leur en coûte un sou. Ils devront lire attentivement les annonces d'encans dans les journaux. Ils assisteront aux grandes ventes du printemps dans les magasins de gros où ils auront des échantillons de liqueurs *gratis*. Ils assisteront aussi aux encans des cargaisons de fruits de la Méditerranée sur le grand quai. Là ils se feront un approvisionnement d'oranges, de citrons et de raisins pour plusieurs semaines."

La lecture du rapport a été fréquemment interrompue par les applaudissements de l'assemblée. Le rapport est finalement adopté à l'unanimité.

Le président ensuite appelle l'ordre du jour. La discussion sur le prochain banquet annuel de la société.

En comité général.

Le président :—La première question qui s'impose à votre attention est celle du local où se tiendra le banquet.

M. Grippe-Sou.—Comme il est plus que probable que l'Hôtel Jacques-Cartier restera fermé après le 1er mai, je propose que des délégués s'abouchent avec les propriétaires de l'immeuble pour obtenir gratuitement l'usage de la grande salle à manger pour un soir seulement. Cette faveur ne peut être refusée aux Peignes qui ont toujours constitué la majorité des clients de l'ancienne hôtellerie.

Adopté avec l'entente que les délégués feront leur rapport à la prochaine séance.

M. Rongeliard.—M. le président, il serait opportun dès aujourd'hui de fixer la date du banquet et de faire imprimer au plus tôt les cartes d'invitation.

Le président :—Je suis d'avis qu'il faudra attendre le temps où les légumes seront à bon marché. Que dites-vous du mois de juillet.

M. Fesse-Mathieu.—Notre président a raison, nous fixerons un jour dans le mois de juillet. Nous mettrons à contribution tous nos parents et amis qui cultivent des légumes. Quant aux viandes de boucherie, nous les aurons à bonne composition. Nous nous contenterons de "forcure" de bœuf, de têtes et de sang de mouton. Pour le poisson nous en pêcherons au bout du quai Boussecours. Nous pourrions tuer assez de moineaux sur la place Jacque-Cartier pour servir à nos convives sur des "toasts." Ce sera là l'article gibier sur le menu. (Applaudissements)

Le comité se lève et rapporte progrès.

A la prochaine séance, M. Grippe-Sou donnera une conférence. Sujet: La Femme Peigne.

Sur motion de M. Lalésine, l'assemblée se désarticule.

PARC SOHMER

Dimanche dernier il y avait foule et dimanche prochain il y aura encore foule. Les tours de force des nouveaux gymnastes tiennent du prodige. La partie vocale du concert sera variée et des plus attrayantes. Il n'y a jamais de vieilles rengaines dans le programme.

Guerre aux combinaisons.—Le Vrai Brazeau, 47 rue St-Laurent continue sa guerre à mort contre les *jobbers* en cigares. Observez que les prix cités plus bas ne sont que pour les ventes en gros. Voici les prix du Vrai Brazeau. Stonewall \$3.30 par 100; Pegtop \$3.25 par 100; Mungo \$3.20; Monopole \$3.25; Mild Havana \$2.50; tabac McDonald, Navy 3 s. 4 s. 45 cts la lb. Brunette Solace 44 cts.

Fumez le BLACKSTONE le meilleur Cigare a 3c.